

Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul Board of Governors of Saint Paul University

Le mercredi 15 mai 2024 Wednesday, May 15th, 2024

PROCÈS-VERBAL, partie 1 – Session ouverte MINUTES, Part 1 - Open Session

Membres présents

I. Apostolova, J.-M. Barrette, S. Boutiyeb, C. Breton, E. Eliev, M. Chatel, S. Gallagher, A. Jastrzebski, M.-M. Laferrière, J. LeBlanc, L. P. Leroux, S. Letovsky, H. Mawlawi, M. Tassé.

Membres excusés

J.-F. Rioux, D. Upton, D. Winkler.

Invités

Aucun.

Secrétaire de séance

M. McLellan

1. PRIÈRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION OUVERTE

La présidente, M.-M. Laferrière, souhaite la bienvenue à toutes et tous. La réunion est proprement constituée et il y a quorum.

H. Mawlawi prononce la prière d'ouverture.

La présidente le remercie et demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour.

Elle souligne la présence de J.-M. Barrette, qui remplace de manière intérimaire É. Martin, et de M. McLellan, qui agit à titre de secrétaire de séance.

Sur motion dûment présentée par J. LeBlanc et appuyée par M. Chatel, il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. <u>DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS</u>

Aucun conflit d'intérêts.

3. PRÉSENTATION – SANS OBJET

4. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

La présidente indique que les articles 4.1 et 4.7 figurent à l'ordre du jour de consentement. Elle mentionne que, si un membre souhaite discuter d'un sujet, l'article en question sera retiré et qu'il fera l'objet d'une discussion immédiatement après le dernier article.

- 4.1 Approbation du procès-verbal de la rencontre du 27 mars 2024
- 4.2 Procès-verbaux du Comité d'administration des 13, 20 et 27 mars et des 3 et 24 avril 2024
- 4.3 Délégation de pouvoirs du recteur
- 4.4.0 Modifications RHR 224-a, b, c, d
 - 4.4.1 Modifications RHR 224-a
 - 4.4.2 Modifications RHR 224-b
 - 4.4.3 Modifications RHR 224-c
 - 4.4.4 Modifications RHR 224-d
- 4.5 Modifications ADM 116
- 4.6 Modifications RHR 231
- 4.7 Nomination au BG uOttawa

Sur motion dûment présentée par M. Tassé et appuyée par M. Chatel, il est résolu

QUE l'ordre du jour de consentement soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. <u>AUX FINS DE DISCUSSION ET D'APPROBATION</u>

5.1 Budget 2024-2025

Marc Tassé, président du Comité des finances et d'audit, souligne que budget d'exploitation proposé présente un déficit, mais a été scruté et méticuleusement révisé par le Comité d'administration, sous l'égide de Jean-Marc Barrette, actuellement vice-recteur à l'administration (VRA) par intérim. Il souligne également que les hypothèses budgétaires sont réalistes. Tant le VRA que le recteur considèrent ce budget comme prudent, laissant présager que les dépenses effectives pourraient être inférieures aux prévisions initiales et les revenus supérieurs. Une discussion suit.

Sur motion dûment présentée par M. Tassé et appuyée par M. Chatel et S. Boutiyeb, il est résolu

QUE, sur recommandation du Comité des finances et d'audit, que le budget 2024-2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Grille des tarifs 2024-2025

Le président du Comité des finances et d'audit demande à J.-M. Barrette de présenter la grille des tarifs pour 2024-2025. Il explique les augmentations qui sont proposées dans les divers secteurs.

Sur motion dûment présentée par M. Tassé et appuyée par S. Letovski, il est résolu

QUE, sur recommandation du Comité des finances et d'audit, la grille des tarifs 2024-2025 soit adoptée tel que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. RAPPORTS

6.1 Présidente

La présidente souligne que le Comité de révision des statuts ne s'est pas rencontré récemment, mais qu'ils auront une rencontre en juin.

6.2 Recteur

Le recteur mentionne qu'il a tenu une assemblée publique avec la communauté universitaire lundi dernier pour parler de ses deux premiers mois en poste. Lors de la rencontre, il a fait le point sur son travail et sur ses observations. Il a notamment parlé de :

- ses nombreuses rencontres;
- du budget;
- des ressources humaines;
- des ententes avec les divers syndicats;
- des activités scientifiques publiques;
- du travail du groupe des admissions et du recrutement;
- de subventions de recherche;
- du bien-être des employés;
- du processus pour le prochain plan stratégique; et
- des manifestations et les prises de position.

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Comité de gouvernance et de nominations

H. Mawlawi, président du Comité de gouvernance et de nominations, rapporte avoir tenu une rencontre le mardi 7 mai dernier. Étant donné que c'était la toute première rencontre avec la participation du nouveau recteur, le Comité a fait une mise à jour de divers dossiers abordés au cours des derniers mois. Des décisions ont été prises :

- L'adoption des politiques qui sont dans l'ordre du jour de consentement de la réunion de ce soir;
- La préparation d'un sondage allégé pour l'autoévaluation des membres du BG. Les membres recevront ce sondage de six questions la semaine prochaine. Les réponses seront toutes rendues anonymes et une analyse des commentaires sera présentée à la réunion du 19 juin.

Lors de la réunion, il a aussi été question de taille du BG et du nombre de membres qui y siègent. Incidemment, il est proposé de diminuer la taille du Bureau des gouverneurs de 19 à 15 membres, par attrition, et que cette composition comprenne une majorité de membres externes :

- présidente
- vice-président
- un diplômé
- cinq membres (public, privé, ecclésial)
- un membre du corps professoral
- un membre du personnel de soutien
- un étudiant actuel
- le recteur
- les trois vice-recteurs (non votants, mais avec droit de dissidence)

Sur motion dûment présentée par H. Mawlawi et appuyée par M. Tassé, il est résolu

QUE, sur recommandation du Comité de gouvernance et de nominations, que la proposition pour modifier la composition du Bureau des gouverneurs soit adoptée tel que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il termine son rapport en précisant que :

- Après la réunion du 19 juin, soit lorsque les membres du BG seront tous et toutes en poste, C. Breton procédera à mise à jour de la grille de compétences;
- Le Comité de gouvernance et de nominations révisera cet automne les compétences requises au BG, les profils manquants, le cas échéant, pour assurer la bonne gouvernance de l'Université Saint-Paul;
- Les règlements du BG seront révisés cet été par C. Breton, en tant que vice-rectrice à la gouvernance et secrétaire générale;
- C. Breton travaillera avec la présidente du BG pour réviser le rôle de la présidence et intégrer ce document aux règlements du BG, et

Le Comité de gouvernance et de nominations en fera l'analyse en septembre 2024.

7.2 Comité des finances et d'audit

Le président, M. Tassé, prévoit fournir une analyse détaillée prochainement le plan quinquennal d'immobilisation. Il faut prévoir des investissements conséquents, notamment du côté des technologies de l'information et de l'entrée électrique, conformément aux discussions antérieures.

7.3 Comité de philanthropie

Le président, E. Eliev, rapporte que :

- Le poste de direction, développement philanthropique et rayonnement, est actuellement affiché jusqu'au 30 mai;
- E. Eliev et C. Breton ont eu une rencontre informelle pour discuter de philanthropie avec le recteur; et
- une première rencontre officielle du Comité se tiendra lorsque le poste de direction sera doté.

Ont été discuté :

- Des stratégies et de priorités de financement basées sur trois axes : le volet académique, le volet infrastructure, le volet opération.
 - Il a été question de :
 - Se doter d'une liste d'espace « à nommer » et d'en évaluer la valeur monétaire;
 - Développer un programme de mobilité de chercheurs « visiting scholars »;
 - Mettre à jour nos règlements universitaires en matière de philanthropie;
 - Réviser nos stratégies d'investissement;
 - Explorer la possibilité de créer un fonds d'opération; et
 - Développe des gabarits et une trousse de breffage.

Le mandat du Comité et sa composition sera révisé pour s'assurer que le quorum soit plus facilement atteignable et que les projets de développement philanthropique et de rayonnement puissent continuer à avancer à bon rythme.

FIN DE LA SÉANCE PUBLIQUE

Sur motion dûment présentée par M. Chatel et appuyée par A. Jastrzebski, il est résolu que la séance publique soit levée et que la réunion se poursuive en session à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente,

La vice-rectrice à la gouvernance et secrétaire générale,

				\ .		•	• \
N	/larıc	/۱۱ ـ د	lıcl	വ	בום	tΔr	rière

Carole Breton